

LE **CISSS** DES LAURENTIDES complice de votre santé

BILAN COMPARATIF DES MÉDICAMENTS – BCM FORMATION AUX MÉDECINS ET PRESCRIPTEURS

Christian Coursol

Pharmacien-Chef

Département Clinique de Pharmacie

7 au 11 novembre 2022



Objectifs de la présentation

- Présenter la POR BCM
- Pourquoi faire le BCM
- Expliquer les différentes étapes du BCM et le rôle du médecin/prescripteur
- Connaître le concept du MSTP avec instructions
- Exemple de BCM
- Présenter les outils disponibles
- Critères d'Agrément et précisions selon le secteur clinique

POR – *Pratiques Organisationnelles Requises*

MSTP – *Meilleur Schéma Thérapeutique Possible*

12.7 POR Bilan Comparatif des Médicaments (BCM) - Définition

Un processus d'établissement du bilan comparatif des médicaments documenté et coordonné est utilisé pour communiquer des renseignements exacts et complets sur les médicaments aux points de transition des soins.

Les 3 grandes étapes du BCM

Processus en 3 étapes et multidisciplinaire (MD, personnel infirmer, pharmaciens) pour :

- Produire Meilleur Schéma Thérapeutique Possible (MSTP) en partenariat avec l'usager et/ou famille
- Déterminer et résoudre les divergences entre les sources d'information
- Transmettre une liste de médicaments exacte et complète de l'usager au prochain prestataire de services



Qu'est-ce que c'est un BCM ?

C'est un **recensement** de **tous les médicaments** que prend **réellement** l'utilisateur à la maison, incluant:

- les médicaments prescrits
 - les médicaments en vente libre (MVL)
 - les produits de santé naturels (PSN)
 - Autre ...
-
- En consultant **au moins 2** sources d'information dont une étant **le DSQ**.
 - Exemples d'une 2^{ème} source:
 - L'utilisateur
 - Famille / Aidant naturel
 - Profil de la pharmacie communautaire
 - Les contenants de médicaments ou les piluliers.





MSTP vs BCM



Le Meilleur Schéma Thérapeutique Possible (MSTP)

Il s'agit d'une documentation complète comprenant le nom, la dose, la voie d'administration et la fréquence du médicament pris réellement par l'utilisateur.

Le Bilan Comparatif des Médicaments (BCM)

Il s'agit d'un processus structuré et formel consistant à :

- ✓ S'assurer que tous les médicaments pris par l'utilisateur, y compris son adhésion thérapeutique, sont systématiquement revus et évalués ;
- ✓ Élaborer le meilleur schéma thérapeutique possible (MSTP) à l'aide de l'utilisateur ou de sa famille et une autre source d'information ;
- ✓ Déceler et résoudre les divergences (intentionnelle ou non) entre le MSTP et les médicaments prescrits aux points de transition ;
- ✓ Transmettre aux utilisateurs les renseignements à jour sur leurs médicaments.





Pourquoi doit-on le faire ?



- Importance cruciale pour éviter les erreurs médicamenteuses qui peuvent mener à des effets indésirables, des réhospitalisations ou prolongation du séjour et même jusqu'à des décès
- Permet de s'assurer que la thérapie prescrite à l'utilisateur est bien celle qu'il devrait recevoir
- Plusieurs études ont démontré que ce processus permet d'améliorer la qualité de soins, de diminuer les effets secondaires liés aux médicaments et d'éviter des complications liées à l'usage inapproprié de médicaments
- Les patients du CISSSLAU sont vulnérables, âgés, présentent plusieurs comorbidités, sont sous des traitements avec des ajustements thérapeutiques fréquents et sous médication critique
- Fait partie des bonnes pratiques et d'un processus de qualité et d'amélioration continue des soins
- Améliore la communication des informations entre les professionnels

Quelques statistiques (I)

- Incidence 
 - Au moins 1 divergence non intentionnelle chez 53,5% des patients
 - 38,6% potentiel de causer un inconfort de modéré à grave ou une détérioration clinique
- Divergences les plus fréquentes 
 - Omission d'un médicament actif (10-61%)
 - Represcription d'un médicament cessé (13-22%)

Cornish. Arch Int Med. 2005, Tam. CMAJ. 2005 Aug 30; 173(5): 510–515. ; Fernandes. Healthcare Quaterly. 2012;15 Spec No:42-49. (A); Redmond et al. The Cochrane database of systematic reviews. 2018;8:Cd010791 (A); Poder. Note de Synthèse. 2015.

Quelques statistiques (II)

○ Impact clinique



○ Méta-analyse Cochrane (2018)

○ ↓ **significative du risque de divergences (RR 0,53; IC 95%; 0,42-0,67)**

○ ↓ **hospitalisations non-planifiées (RR 0,72; IC 95%; 0,44-1,18)**

○ Impact économique






○ Revue du Centre Hospitalier Universitaires de Sherbrooke (CHUS)

○ Économies variant entre – 294\$ et + 6204\$ par patient (e.g. réadmissions, médicaments inadéquats)

Cornish. Arch Int Med. 2005, Tam. CMAJ. 2005 Aug 30; 173(5): 510–515. ; Fernandes. Healthcare Quaterly. 2012;15 Spec No:42-49. (A); Redmond et al. The Cochrane database of systematic reviews. 2018;8:Cd010791 (A); Poder. Note de Synthèse. 2015.

Usagers avec risque augmenté

Facteur de risque	Résultats
 <p># médicaments</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Risque doublé avec 7 à 12 Rx vs 2 à 6 Rx (RR 1,99; IC 95%; 1,21-3,29, p=0,007) • Risque triplé chez ceux prenant > 12 Rx (RR 2,92; IC 95%; 1,71-4,97, p < 0,0001)
<p>Âge</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • ↑ risque avec l'âge • 60 à 75 ans selon les études (variable)
 <p>Classe ou type de médicaments</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cardiovasculaire, système nerveux central, hématologique, respiratoire • Liste de l'Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada (ISMP) • Index thérapeutique étroit

Médicaments plus à risque (I)

MÉDICAMENTS À RISQUE	DÉFINITION	EXEMPLES (NON EXHAUSTIFS)
Médicaments dangereux	<p>Médicaments comportant une ou plusieurs des six caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cancérogène ▪ Tératogène ▪ Génotoxique ▪ Toxique pour la reproduction ▪ Toxique à faible dose pour un organe ▪ Nouveau médicament similaire aux médicaments déclarés dangereux selon les critères précédents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthotrexate ▪ Azathioprine ▪ Cyclosporine
Médicaments de niveau d'alerte élevé	<p>Médicaments qui comportent un plus grand risque de causer des préjudices aux usagers s'ils sont utilisés par erreur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Antirétroviral ▪ Chimiothérapie ▪ Hypoglycémiant, insuline ▪ Immunosuppresseur ▪ Opioïdes ▪ Anticoagulant ▪ Antiarytmique ▪ Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Warfarine ▪ Méthotrexate ▪ Amiodarone ▪ Tacrolimus

Médicaments plus à risque (II)

MÉDICAMENTS À RISQUE	DÉFINITION	EXEMPLES (NON EXHAUSTIFS)
Médicaments à haut risque d'erreurs	Médicaments à haut potentiel statistique d'erreur (ex. : différentes doses disponibles, similitude de noms, ressemblance du produit, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lévothyroxine ▪ Lamivudine vs Lamotrigine ▪ Témazépam vs Prevacid^{MD} ▪ Dexilant^{MD} vs Cymbalta^{MD}
Médicaments à index thérapeutique étroit (ou à dose critique)	Médicaments pour lesquels des différences de dose ou de concentration relativement légères entraînent des échecs thérapeutiques et/ou des réactions indésirables graves proportionnelles à la dose et à la concentration qui peuvent être persistantes, irréversibles, réversibles à longue échéance ou encore mettre la vie en danger	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cyclosporine ▪ Digoxine ▪ Lithium ▪ Phénytoïne ▪ Lévothyroxine ▪ Vancomycine ▪ Aminosides

ÉTAPES DU BCM

1. Se procurer la liste des médicaments actifs du DSQ;
2. Remplir l'autoquestionnaire et faire annoter le DSQ par le patient ou l'annoter avec lui;
3. Au besoin, faire parvenir la liste de la pharmacie communautaire;
4. Régler les divergences.

Proactif

Si les prescriptions n'ont pas encore été rédigées.

Utiliser le DSQ pour prescrire la médication à l'admission en tenant compte des commentaires inscrits par le patient ou le professionnel de la santé.

Inscrire clairement la mention **BCM FAIT** (voir comment utiliser la liste DSQ pour prescrire).

Rétroactif

Si les prescriptions ont déjà été rédigées.

Comparer le MSTP avec les prescriptions au dossier.

Régler les divergences entre les deux listes, les noter au dossier.

Inscrire clairement la mention **BCM FAIT** sur le DSQ.

5. Rédiger la prescription au congé et l'expliquer à l'utilisateur. Il est important de remettre une liste complète des médicaments. Pour les médicaments dont le suivi est effectué par un autre professionnel, il est important d'inscrire la mention ***Non modifié sans renouvellement ni durée de traitement.*** Ceci permet aux autres professionnels de bien interpréter l'ordonnance et d'assurer une meilleure continuité des soins.

Rôle et responsabilité du médecin

Rôles et responsabilités du médecin

- Les étapes 1 à 3 présentées à la page suivante peuvent être effectuées par plusieurs personnes (infirmière, infirmière auxiliaire, CEPI, assistant technique en pharmacie, étudiant en pharmacie, pharmacien et médecin). Ces étapes ont cependant un impact majeur sur les étapes 4 et 5. **Le médecin demeure RESPONSABLE de la prescription. Il doit donc s'assurer que les étapes préalables ont bel et bien été effectuées.**

- Assurer une prescription appropriée des médicaments
- Finalise le processus du BCM en validant le profil médicamenteux actif du patient

Rôle du médecin dans le processus

- Résolution des divergences identifiées avec documentation des raisons de cessation ou modification de la thérapie
 - Cessation de thérapie (patient ne prend plus, thérapie non indiquée)
 - Suspension de médication (effet secondaire, condition médicale actuelle)
 - Ajustement de dose selon cible thérapeutique actuelle
- Complète le BCM de transfert lors du congé ou transfert du patient
 - Transmission de la liste à jour des médicaments du patient au prochain prestataire de service (médecin, pharmacien, autre) et au patient

EXEMPLES

Exemple Autoquestionnaire

Centre Intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec



DT6302

**AUTOQUESTIONNAIRE
BILAN COMPARATIF DES MÉDICAMENTS (BCM)**

Répondez à ces questions :

1) Avez-vous des allergies ou Intolérances ?

NON OUI Si oui, indiquez la ou les substance(s) et la ou les réaction(s) que vous avez eue(s) :

2) Vos médicaments sont-ils servis en pilulier (Dispil, Dosett) à votre pharmacie ?

NON OUI

3) Prenez-vous vos médicaments vous-même ?

NON OUI

4) Si non, qui vous les donne ? Parent Éducateur Infirmière Préposé Autre : _____

5) Cochez ces médicaments si vous les avez pris dans les trois (3) derniers mois :

Antibiotiques Corticostéroïdes Immunosuppresseurs Chimiothérapie

Médicaments servis par une clinique spécialisée (ex., Aredia, Zometa)

Échantillons de médicaments Médicaments de recherche AUCUN

Précisez le(s) nom(s) : _____

6) Prenez-vous des médicaments qui ne sont PAS sur votre liste de médicaments ou PAS dans votre pilulier ? Cela inclut les médicaments :

sous ordonnance (ex., timbres, pompes, crèmes) ;
en vente libre (ex., Tylenol, Benadryl, Voltaren) ;
produits de santé naturels (ex., mélatonine, vitamines, probiotiques).

NON OUI Si oui lesquels : TYLENOL / ADMI PRN

7) Vous arrive-t-il d'oublier de prendre vos médicaments ?

NON Parfois Souvent, lesquels ? _____

ft au téléphone
Signature de l'utilisateur

2019-12-13
Date

Merci d'être notre partenaire pour mieux vous soigner !
Un membre de l'é _____ avec le _____

Sarah Nurse

Sarah Nurse
Signature

1234567

2019-12-13
License aaaa/mm/jj

Exemple

Québec 

Imprimé par : I
Date d'impression : 2019/11/18 14:49

Profil pharmacologique - actif

Médicament (Nom commercial)	Posologie	Ordonnance	Durée	Exécution	Délai* (jrs)	Qté	RR/RA
LURASIDONE 80MG COMPRIME (LATUDA 80MG COMPRIME) <i>Oui</i>	PRENEZ 1 COMPRIME 1 FOIS PAR JOUR MEME HEURE CHAQUE JOUR	2019/10/18	30 j	2019/10/18	31	30	1/1
OMALIZUMAB 150MG Poudre (XOLAIR 150MG INJ. Poudre) <i>Oui</i>	300MG EN INJECTION SOUS-CUTANÉE AUX 4 SEMAINES (XOL.18322)	2019/05/16	28 j	2019/08/28	82	2	??/??
QUETIAPINE 25MG COMPRIME (QUETIAPINE 25MG COMPRIME) <i>NON</i>	PRENEZ 1/2 COMPRIME 1 FOIS PAR JOUR AU COUCHER ET 1/2 COMPRIME DANS LA JOURNÉE SI BESOIN	2019/05/21	7 j	2019/07/17	124	7	??/??
BUDESONIDE-INH 100MCG INH. Poudre (PULMICORT TURBUHALER 100MCG INH. Poudre)	1 INHALATION 2 FOIS PAR JOUR MATIN ET SOIR ** RINCER BOUCHE APRES USAGE **	2019/01/09	30 j	2019/01/09	313	200	12/12
EPINEPHRINE 0.3MG INJ.AUTO (EPIPEN 0.3MG INJ.AUTO) <i>Oui</i>	INJECTER IMMEDIATEMENT SI REACTION ALLERGIQUE ET CONTACTER LES SERVICES D'URGENCE.	2018/12/04	1 j	2018/12/04	349	1 U	12/12
SALMETEROL-INH 0.5MG INH. Poudre (BRICANYL TURBUHALER 0.5MG INH. Poudre) <i>Oui</i>	PRENEZ 1 INHALATION 4 FOIS PAR JOUR AUX 6 HEURES SI BESOIN <i>rarement</i>	2018/10/22	30 j	2018/10/22	392	200	12/12

- Tylenol PRN
- Advil PRN
2019-12-13 — *S. Nurse*

*L'information sur le délai permet d'identifier le laps de temps écoulé depuis la dernière exécution. Cette information peut notamment permettre de repérer des médicaments qui sont actifs au DSQ mais qui pourraient ne plus être pris par l'utilisateur.

Exemple BCM complété par MD

LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre santé

Québec

4.5 – Inscrire BCM fait sur le haut de la page

BCM fait

Imprimé par : GAGNÉ, Annie
Date d'impression : 2019/05/13 13 :24

No de dossier local:

1909/01/20
MERCURE, Venus F
LAFONTAINE, Soriya / MERCURE, Roland
2-222, rue des Pics
Deux-Montagnes (Qc)
P7P 6C6, CA
MERC09512017

Profil pharmacologique - actif

Étape 4 – Régler les divergences (BCM Proactif)

Médicament (Nom commercial)	Posologie	Ordonnance	Durée	Exécution	Délai* (jrs)	Qté	RR/RA
VILANTEROL +FLUTICASONE-FUROATE-INH 25+200MCG INH. POUDRE (BREQ ELUPTA 25+200MCG INH. POUDRE) OUI	1 INHALATION 1 FOIS PAR JOUR LE MATIN (CODE RE41)	2019/04/01	30j	2019/04/29	14	30	999/998
							4.1 – Inscrire «OUI» pour prescrire <i>Oui AG</i>
UMECLIDINIUM-INH 62.5MCG INH. POUDRE (INCRUSE ELLIPTA 62.5MCG INH. POUDRE) OUI	1 INHALATION 1 FOIS PAR JOUR LE MATIN	2019/04/01	30j	2019/04/29	14	30	999/998
							<i>Oui AG</i>
OLMESARTAN-MEDOXOMIL 20MG COMPRIME (AURO OLMESARTAN 20MG COMPRIME) MODIFIÉ depuis 2 mois	1 COMPRIME 1 FOIS PAR JOUR LE MATIN ENVIRON 3X/SEMAINE	2018/11/05	7j	2019/04/26	17	7	999/998
							4.2 – Expliquer brièvement la résolution d'une divergence <i>Cesser car IRA AG</i>
NIFEDIPINE 30MG COMPRIME-24H (PMS NIFEDIPINE ER 30MG COMPRIME 24H) NON	1 COMPRIME DE 30MG	2018/11/05	7j	2019/04/26	17	7	999/998
							<i>Reprendre 90MG PO DIE au coucher</i>
NIFEDIPINE 60MG COMPRIME-24H (NIFEDIPINE ER 60MG COMPRIME 24H) MODIFIÉ le 26/04/2019	1 COMPRIME DE 60MG AVEC 1 COMPRIME DE 30MG 1 FOIS PAR JOUR AU DEJEUNER	2018/11/05	7j	2019/04/26	17	7	999/998
							<i>**TOTAL DE 90MG** 60 MG DIE</i>
QUETIAPINE 25MG COMPRIME (RIVA QUETIAPINE 25MG COMPRIME) OUI	PRENDRE 2 COMPRIMES 1 FOIS PAR JOUR AU COUCHER (AVEC 100MG, TOTAL 150MG)	2018/11/05	7j	2019/04/26	17	14	999/998
							<i>Oui AG</i>
QUETIAPINE 100MG COMPRIME (PRO QUETIAPINE 100MG COMPRIME) OUI	PRENDRE 1 COMPRIME 1 FOIS PAR JOUR AU COUCHER (AVEC 2X25MG, TOTAL 150MG)	2018/11/05	7j	2019/04/26	17	7	999/998
							<i>Oui AG</i>
RISEDRONATE 35MG COMPRIME (SANDOZ RISEDRONATE 35MG COMPRIME) MODIFIÉ depuis 2 mois	1 COMPRIME 1 FOIS PAR SEMAINE AVEC 120ML D'EAU. PRENDRE A JEUN AU MOINS 30 MIN AVANT LE DINER LE MENDREDI LE SAMEDI	2018/11/05	7j	2019/04/26	17		999/998
							<i>Suspendre AG</i>
TYLENOL 500MG 3 FOIS PAR JOUR RÉGULIÈREMENT							4.3 – N'oubliez pas les médicaments n'apparaissant pas au DSQ <i>Oui AG</i>
QUESTIONNAIRE FAIT LE 13 MAI 2019 à 11 :50 Sonia Poirier inf. 821432							4.4 – Signez, mettre la date et votre numéro de permis. <i>DRE ANNIE GAGNÉ</i> <i>123456 13/05/2019</i>

*L'information sur le délai permet d'identifier le laps de temps écoulé depuis la dernière exécution. Cette information peut notamment permettre de repérer des médicaments qui sont actifs au DSQ mais qui pourraient ne plus être pris par l'utilisateur.



Bilan comparatif des médicaments

Comprendre vos médicaments pour mieux vous soigner

→ **Commençons ici !** Suite au verso...

Lisez bien cette page avant d'écrire sur votre liste de médicaments.

C'est quoi ?

Faire le **bilan comparatif des médicaments (BCM)**, c'est établir la **liste de tous vos médicaments et comment vous les prenez.**

Pourquoi ?

Faire le BCM, c'est **prévenir les erreurs et mieux utiliser les médicaments.** Il se peut que vous **ne preniez plus** un médicament ou le **preniez différemment.**

Comment ?

On vous a donné la **liste de vos médicaments** du Dossier Santé Québec (DSQ).
Écrivez à côté de chaque médicament :

OUI	si vous le prenez en ce moment
NON	si vous ne le prenez PAS ou que le traitement est terminé
Modifié	Si la dose que vous prenez n'est pas celle sur la liste
X	si vous pensez qu'il se répète

Si nécessaire : corrigez **comment** vous le prenez
précisez le **moment** de la journée ou le **jour** de la semaine

Exemple : faites la même chose sur votre liste DSQ

Dans cet exemple, la personne a écrit les informations pour deux médicaments.
À GAUCHE sur votre liste, annotez chacun des médicaments.

LORAZEPAM 1 MG COMPRIME	APO LORAZEPAM 1 MG COMPRIME	PRENEZ /COMPRIME AU COUCHER PAR SEMAINE	2017/06/01	2017/06/07
<i>OUI</i>	<i>OUI</i>	<i>un demi si besoin</i>		
VITAMINE -D3 10,000UI COMPRIME	TABS 10,000UI COMPRIME	1 COMPRIME PAR SEMAINE	2017/06/07	2017/06/07
<i>OUI</i>	<i>OUI</i>	<i>le dimanche</i>		

N'écrivez rien ici! (réservé au médecin)

Maintenant, allons-y !

Si vous êtes incapable d'annoter votre liste, pas de soucis. Remplissez quand même le questionnaire **au verso.**



Dossier santé Québec

Aide-mémoire Médicament (Révision novembre 2019)

CONSULTATION DES MÉDICAMENTS

Sources des renseignements cliniques

Toutes les pharmacies communautaires au Québec communiquent les renseignements relatifs aux médicaments délivrés ou à être délivrés.

Certaines pharmacies d'établissement communiquent les renseignements relatifs aux médicaments délivrés en clinique externe d'oncologie.

Liste des médicaments

Il existe 4 manières différentes de présenter la liste des médicaments d'un usager dans la zone d'affichage des renseignements cliniques du Visualiseur :

- Profil pharmacologique – actif (sommaire et détaillé) qui contient :
 - les médicaments délivrés à l'usager et qu'il est susceptible de prendre (des délivrances sont encore possibles ou la dernière délivrance n'est pas terminée);
 - les médicaments à être délivrés à l'usager.
- Profil pharmacologique – historique (sommaire et détaillé) qui contient :
 - les médicaments dont l'ordonnance est complétée (échue ou dernière délivrance terminée);
 - les médicaments dont l'ordonnance a été cessée ou annulée.

Liste des médicaments de la zone de sélection du Visualiseur

Avec l'affichage par défaut, la zone de sélection des renseignements cliniques, à gauche de la fenêtre, présente la liste des médicaments de l'usager avec la catégorie «profil pharmacologique» sous deux rubriques : **Sommaire médication active** et **Historique de médication.**

La liste des médicaments affichés dans cette zone est limitée à 250 occurrences.

Filtre temporel

L'outil de filtre temporel permet d'afficher uniquement les médicaments pour lesquels la dernière délivrance s'est effectuée sur la période spécifiée.



- Les médicaments à être délivrés, donc pour lesquelles aucune délivrance n'a été enregistrée, apparaîtront sans égard au filtre temporel.
- Le filtre temporel ne peut s'appliquer que sur les 250 médicaments les plus récents.

Un drapeau rouge indique la présence d'un ou de plusieurs indicateurs spécifiques (protocole de recherche ou programme d'accès spécial (PAS), note, problème clinique sur une cessation ou refus).

† Sommaire médication active (5)

2019/09/25	ACETAMINOPHENE 500MG COMPRIME MEDECIN6, Jean
2019/02/10	Magist. Complet MEDECIN6, Jean
2019/01/30	HYDROCHLOROTHIAZIDE 50MG COMPRIME MEDECIN6, Jean
	2019/01/15 CYCLOPHOSPHAMIDE 1G INJ Poudre MEDECIN6, Jean



Outils BCM sur l'intranet CISSS LAU

- Trousse qualité et sécurité pour les gestionnaires
- Politique et Procédure BCM
- Boîte à outil
- QualiQuiz
- Outils
- Audit
- Fiche Synthèse
- 2019-08-29_Feuillet_enseignement_BCM_Md

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides Québec Intranet

Rechercher Botin Nous joindre

AAA

MON CISSS ESPACE EMPLOYÉ ESPACE GESTION REQUÊTES COMMUNICATION SITUATIONS PARTICULIÈRES APPLICATIONS PORTAIL CLINIQUE

Accueil / Mon CISSS / Agrément

Activités de recherche

Affiliations universitaires

Agrément

- › Fiches synthèses
- › Joindre l'équipe

Bénévolat

Certifications

Comités des usagers

Commissariat aux plaintes et à la qualité des services

Conseil d'administration

Coordonnées

Développement durable

Directions et organigrammes

Éthique

LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de l'excellence

La prochaine visite aura lieu du 29 mai au 3 juin 2022.
Les secteurs visités seront la Santé physique, les Services généraux et la Télésanté.

Agrément pour débutants

Sondages

Normes et manuels d'Agrément Canada

Outils de communication

POR Coffre à outils

Excellence des services

Rapports et résultats des visites

Joindre l'équipe

Trousses qualité et sécurité pour les gestionnaires
BCM (à venir)

Critères de conformité (I)

Bilan comparatif des médicaments (Services des urgences)

POR

En partenariat avec les usagers, familles ou soignants (selon le cas), le processus d'établissement du bilan comparatif des médicaments est entrepris pour les usagers que l'on décide d'admettre et il peut être achevé à l'unité où les usagers sont acheminés.

Tests de conformité

- ✓ L'établissement du bilan comparatif des médicaments est entrepris pour tous les usagers que l'on décide d'admettre. Un meilleur schéma thérapeutique possible (MSTP) est produit en partenariat avec l'usager, la famille ou le soignant et consigné. Le processus d'établissement du bilan comparatif des médicaments peut commencer au service des urgences et être terminé à l'unité qui reçoit l'usager.

Bilan comparatif des médicaments

Unités d'hospitalisation
Services des soins palliatifs + soins fin de vie
Services de pédiatrie
Services de néonatalogie
Services soins critiques

POR

Le bilan comparatif des médicaments est établi en partenariat avec les usagers et les familles pour communiquer des renseignements exacts et complets sur les médicaments aux points de transition des soins.

Tests de conformité

- ✓ Le MSTP est utilisé pour prescrire les ordonnances de médicaments à l'admission ou il est comparé aux ordonnances de médicaments les plus à jour; toutes les divergences entre les sources d'information sont alors décelées, résolues et consignées;
- ✓ Le prescripteur utilise le MSTP et les ordonnances de médicaments les plus à jour pour rédiger des ordonnances de médicaments au moment du transfert ou du congé;
- ✓ Au moment de l'admission ou avant celle-ci, le meilleur schéma thérapeutique possible (MSTP) est produit en partenariat avec l'usager, la famille, le soignant et d'autres personnes, selon le cas, et consigné;
- ✓ L'usager, le prestataire de soins de santé ~~extra-hospitaliers~~ et le pharmacien communautaire (selon le cas) reçoivent une liste exacte et à jour des médicaments que l'usager devrait prendre après son congé.

Bilan comparatif des médicaments

Services d'Oncologie
Services interventionnelles et péri chirurgicaux
Services soins ambulatoires
Services de santé courants
Services de soins primaires (GMF publics)

POR

Le bilan comparatif des médicaments est établi en partenariat avec les usagers et les familles pour communiquer des renseignements exacts et complets lorsque les usagers reçoivent des soins ambulatoires, là où la gestion des médicaments est une composante importante des soins.

Tests de conformité

- ✓ Les cliniques de soins ambulatoires, où la gestion des médicaments est une composante importante des soins, sont cernées par l'organisme. Cette désignation est consignée de même que la fréquence convenue à laquelle il faut répéter le bilan comparatif des médicaments pour les usagers de la clinique;
- ✓ Avant ou pendant la première visite aux soins ambulatoires, le meilleur schéma thérapeutique possible (MSTP) est produit en partenariat avec l'usager, la famille, le soignant et d'autres personnes, selon le cas, et consigné;
- ✓ Avant ou pendant les visites subséquentes aux soins ambulatoires, le MSTP est comparé à la liste actuelle de médicaments et toute divergence entre les deux sources d'information est décelée et consignée. Cela se fait à la fréquence exigée par l'organisme;
- ✓ Les divergences entre les médicaments sont résolues en partenariat avec l'usager et la famille ou communiquées au prescripteur principal; les mesures prises pour résoudre les divergences sont consignées;
- ✓ Pendant la dernière visite aux soins ambulatoires ou au congé de la clinique, l'usager et le prochain prestataire de soins (p. ex. prestataire de soins primaires, pharmacien communautaire ou prestataire de soins à domicile) reçoivent une liste exacte et à jour des médicaments que l'usager devrait prendre.

Critères de conformité (II)

- Les critères et tests de conformité varient selon le secteur clinique
 - Pour les services d'urgence, l'établissement du BCM est entrepris pour les usagers que l'on décide d'admettre
 - Pour les cliniques et soins ambulatoires, le BCM est indiqué où la gestion des médicaments est une composante importante des soins
- Le CISSSLAU a établi une liste des secteurs où le BCM doit être complété
- Pour les secteurs où il n'y a pas d'obligation de compléter un BCM en bonne et due forme, il est recommandé de procéder à un MSTP avec instruction ou le cas échéant à aucune action nécessaire

Identification des secteurs : BCM

- Unités d'hospitalisation / patients internes
 - Médecine
 - Chirurgie
 - Soins critiques
 - Services néonatalogie
- Services urgence
 - Processus entamé pour les patients qui seront admis
- Services d'oncologie (clinique externe)
- Services de soins palliatifs et fin de vie
- Services de soins ambulatoires
 - GMF
 - Pédiatrie

Identification des secteurs : MSTP avec instruction (I)

- Services interventionnel et péri chirurgicaux
 - Endoscopie
 - Imagerie
- Services de soins ambulatoires
 - Cardiologie / Insuffisance cardiaque
 - Gastroentérologie
 - Médecine interne
 - Neurologie
 - Pneumologie
 - Allergie
 - Insuffisance rénale / Néphrologie / Dialyse
 - Clinique de douleur

Identification des secteurs : MSTP avec instruction (II)

- Étape 1 : Établir le MSTP avec l'utilisateur
 - Obtenir liste de médicament à jour (DSQ, profil pharmacologique) et confirmer avec l'utilisateur ce qu'il prend
- Étape 2 : Déterminer si changement de médicament nécessaire, que ce soit temporaire ou ponctuel (ex : suspendre médication en raison d'un test) ou permanent (ajustement de médication)
 - Si non – fin du processus
 - Si oui, transmettre informations claires au patient (prescription au pharmacien communautaire)
 - Si divergences hors spécialité identifiées, transmission de l'information au prescripteur ayant émis la prescription ou alternativement au pharmacien communautaire
- Selon le jugement du clinicien, il pourrait décider de procéder à un BCM selon la situation

Identification des secteurs : aucun BCM

- Services interventionnels et périchirurgicaux
 - Ophtalmologie
- Services soins ambulatoires
 - Chirurgie
 - Orthopédie
 - Plastie
 - Chirurgie vasculaire
 - Microbiologie
 - ORL
 - Physiatrie
 - Urologie
- Selon le jugement du clinicien, il pourrait décider de procéder à un BCM ou un MSTP avec instruction selon la situation